



General Data Protection Regulation

INVITATION

RDV de l'innovation - GDPR

Règlement général sur la protection des données

Table Ronde

Le 28 juin 2017 de 14h à 17h30

La GDPR, ou General data protection regulation, est le nouveau règlement européen décidé en décembre 2015 qui s'appliquera dès 2018 à toute entreprise qui collecte, traite et stocke des données personnelles dont l'utilisation peut directement ou indirectement identifier une personne.

Les entreprises seront notamment tenues de s'assurer :

qu'elles ont recueilli le consentement éclairé des individus dont elles ont collecté des données ;

que seules les données nécessaires à la finalité soient collectées ;

Les sanctions peuvent aller jusqu'à 4 % du chiffre d'affaires annuel mondial ou 20 millions d'euros.

Cet atelier abordera les thèmes suivants

1. Comprendre la GDPR

Quels enjeux, quels objectifs ?

Quel périmètre ? quelles échéances ?

Quelles différences par rapport à la loi Informatique et Liberté ?

Quelles contraintes en cas de non-respect ?

2. Analyser les impacts sur les outils, processus et organisation

Quelle évolution du rôle et du poste de DPO ?

Quelles fonctions nouvelles dans l'entreprise) ? quelle évolution de l'organisation ?

Quelles évolutions des systèmes d'information ? quels nouveaux outils ?

3. Comment mettre en œuvre la GDPR ?

Quel intérêt d'une certification ? quelles modalités de certification ?

Quelle feuille de route ?

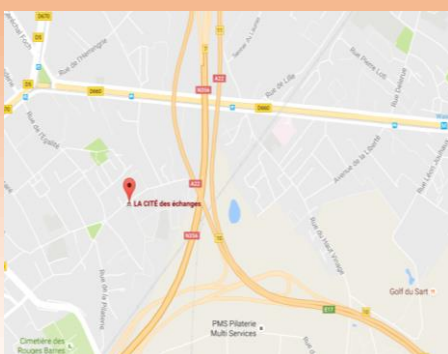
4. Comment en profiter pour construire une relation équilibrée avec le consommateur ?

INSCRIPTION :

Nadège Legrand

Pôle de compétitivité des Industries du Commerce - PICOM

Tel : 03 20 99 23 49 - nlegrand@picom.fr



Entreprises & Cités
40 rue Eugène Jacquet
59700 Marcq en Baroeul